



Assemblée générale extraordinaire

Le mercredi 23 mars 2016

AEEPUM | Association des étudiants en Économie et Politique
de l'Université de Montréal

Président : Simon Forest

Secrétaire : Vincent-Olivier Dompierre-Quinn

Ordre du jour :

0. Ouverture
1. Constatation du quorum
2. Élection présidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente
5. Modification de la charte
 - 5.1. Protocole de grève commun
 - 5.2. Autres modifications
6. Processus référendaire
7. Budget
8. Varia
9. Levée

Observateurs :

Matis Allali, *étudiant en Communication et Politique*

Francis Prévost, *étudiant en Science politique*

Charles-Antoine Lessard-Tremblay, *étudiant en sciences économiques*

0. Ouverture

1. Constatation du quorum

2. Élection présidium

Propose **Simon Forest** et **Vincent-Olivier** pour présidium et secrétariat (appuyé par **Quentin** et pas de demande de vote)

3. Adoption de l'ordre du jour

Simon : Présente l'ordre du jour, se présente et **Margaux Dupuis** appuie l'ordre du jour adopté à l'unanimité

Matis Francis et Charles-Antoine : Proposition d'adopter les observateurs avec droit de parole, adopté, pas de demande de vote

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente

Quentin : Il est disponible sur le groupe Facebook.

Simon : **Guillem** appuie le PV, proposé par le CE

5. Modification à la charte

5.1. Protocole de grève commun

Xavier : Explique ce qu'est la charte et la procédure, protocole de grève commun et la charte. Protocole de grève commun : explique la situation d'écoPol dans le cas d'une grève. Explique l'objectif. Ils veulent en faire un avec Com-Pol, Philopol et Politique. AG commune. Dit que c'est une grande avancée pour l'association.

Quentin : Le texte du protocole commun est disponible sur Facebook.

Xavier : Quasiment le même que celui de l'an dernier, ils veulent le rendre effectif.

Appui de **Kevin** pour le protocole de grève commun, pas de discussion. Adopté à l'unanimité.

5.2 Autres modifications

Quentin : Rajouté la mention des réseaux sociaux dans la charte, modification pour ce qui est des votations par rapport des dépenses, que le budget soit voté par les membres.

Xavier : Aussi, on rajoute une clause qui oblige

Guillem : Si on vote en bloc, est-ce ça, comprends, la hausse des cotisations ?

Quentin : Le point ne concerne pas cette hausse. Il présente les modifications avec l'aide d'un Powerpoint (tel que proposé ci-haut). Touche le devoir des exécutants, réprimandes et éligibilité. Secrétaire d'assemblée soit le représentant aux communications.

Le CE propose en bloc, appui de **Philip-Emmanuel Aubry**.

Simon : Est-ce que des gens ont des questions

Justin : Différence entre brut et total

Quentin : On ajoute les recettes de ventes dans le calcul des dépenses (le cas échéant)

Justin : Donc incluant recettes

Quentin : C'est ça

Simon : Explique le scindement de proposition

Quentin : En ce moment les dépenses sont à la discrétion des exécutants on veut enlever ça

Simon : Autres discussions?

Pas de demande de vote, adopté a

6. Processus référendaire

Quentin : On se retrouve limité par notre budget. Donc on propose de faire un référendum, tel que prescrit par la charte. Question : 1. Et 2...

Quentin : Explique la procédure, ils utiliseront la valeur modale de résultat, explique la promotion du référendum. 5 jours ouvrables pour voter et contester le résultat.

Simon : Si vous voulez discuter, on va retirer

Margaux : Quelle pièce justificative doit-on fournir pour voter?

Quentin :

Justin : Pourquoi il n'y a pas 2\$ dans les choix

Nathan : Quel est l'intérêt de la deuxième question ?

Quentin :

Guillem : Comment allez-vous former un comité référendaire ?

Quentin : Oui.

Gabriel : Pourquoi ne pas le faire en ligne?

Quentin : on veut garantir l'anonymat et l'identité des étudiants.

Gabriel : On peut uniquement mettre le matricule

Quentin : Il y a une double vérification, le matricule doit

Margaux : Explique l'ancien référendum de l'année dernière, peu de réponses.

Quentin : Va dans le sens de l'explication de Margaux, ils avaient annulé de référendum pour deux votes non vérifiables

Xavier : On va s'arranger pour maximiser la participation des membres. Le système informatique étant impossible.

Margaux : Que sont les postes du comité ?

Charles-Antoine : Les gens qui votent contre peuvent-ils être classés dans une autre catégorie?

Quentin : Explique au tableau les modalités de comptabilisations.

Xavier : Il propose de retirer le « troisième point » du bloc de proposition.

Rodolphe : Question de procédure sur le scindement de la proposition.

Xavier : Propose de scinder le 3e point du bloc

Simon : Appui de Nathan Cardet

Guillem : Invite à battre la proposition

Philip-Emmanuel : Si on a une distribution bimodale, ce n'est pas représentatif. On pourrait utiliser une médiane.

Demande de vote, 8 pour 9 contre, 8 abstentions

Simon : On retourne à la proposition initiale

Xavier : Propose « Dans le cas où une majorité de personnes aurait voté pour une augmentation, les personnes ayant voté contre seraient considérées comme s'ils avaient voté pour une augmentation de 4\$.

Simon : Relis la proposition, **Guillaume** appuie

Guillem : N'assure pas la représentativité d'un référendum.

Quentin : Si quelqu'un vote contre, c'est qu'il ne veut pas d'augmentation.

Rodolphe 2 : Ceux qui n'en veulent pas une augmentation veulent probablement la plus basse.

Xavier : Veut qu'il soit représentatif.

Guillem : Invite à battre la proposition avec des explications qui ont déjà été mentionnées par d'autres.

Quentin : On change le vote de quelqu'un ce n'est pas correct

Xavier : Retour sur son point qu'on inclut tout le monde dans le résultat.

Charles-Antoine : Dans L'éventualité si le oui l'emporte, acceptez-vous une hausse de 4\$

Philip-Emmanuel : C'est une double comptabilisation, ça ne marche pas.

Kevin : Invite à voter pour la proposition

Guillem : Invite à battre la proposition

Quentin : Cela à été discuté en CE, c'est difficile d'appliquer cette réalité. Invite à battre la proposition.

Margaux : Si on veut une plus grande augmentation, on n'est pas nécessairement d'accord avec une plus petite augmentation.

Question préalable :

Adopté à l'unanimité

Simon : Réexplique la situation

Amendement battu à majorité.

Rodolphe : On biffe l'aucune augmentation, on met 0 à la place et on ajoute que le montant de hausses de cotisations sera la moyenne pondérée arrondie supérieure des résultats.

Simon : Appuie a la proposition **Guillem Leroux**

Kevin : Invite à battre la proposition

Rodolphe 2 : Peut-importe le résultat, on aura une augmentation

Xavier : Sous-Amendement de si une majorité de personnes votent pour une augmentation.

Appuyé par **Rodolphe**

Guillem : Invite à battre le sous amendement.

Quentin : Si on ne fait pas cet ajout, on aura une hausse peu importe. Votez contre.

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Quentin : Propose la levée de l'Assemblée, pas de demande de vote.